



Nancy, le vendredi 18 février 2022

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

**Chaynesse Khirouni, présidente du conseil départemental**

### **L'urgence d'une écotaxe à l'échelle de la région Grand Est**

**Alors que le Sénat a définitivement autorisé hier l'Alsace à mettre en place une écotaxe locale pour les poids lourds, réaction de Chaynesse Khirouni, Présidente du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle.**

Après des années de mobilisation, l'Alsace a obtenu ce jeudi 17 février 2022, et c'est heureux, la possibilité de créer une écotaxe locale pour se protéger du report du trafic poids lourds venu d'Allemagne, qui a mis en place une telle taxe en 2005.

Une écotaxe exclusivement alsacienne ne manquera néanmoins pas de reporter une partie du trafic international de marchandises circulant aujourd'hui sur l'axe rhénan vers le sillon lorrain et notamment l'A31, déjà saturée, avec des conséquences désastreuses en termes de dégradation de la qualité de l'air, de pollution sonore ou encore d'accidentologie...

**Je déplore que nos alertes mais aussi et surtout nos propositions, portées notamment avec le Sénateur Olivier Jacquin, n'aient pas été entendues.**

**Face à la démission de l'Etat en la matière, j'en appelle aujourd'hui, avec Audrey Bardot, Vice-présidente déléguée aux infrastructures et aux mobilités, à la mise en place d'une écotaxe sur le transport routier de marchandises à l'échelon régional.**

Celle-ci doit à la fois permettre de protéger les Lorraines et les Lorrains, d'entretenir nos infrastructures et de développer les alternatives au transport routier de marchandises.